

Procès verbal du Conseil Municipal de la Commune de
LES EGLISES D'ARGENTEUIL du 17 novembre 2025

Convocation du 13 NOVEMBRE 2025

Absents excusés : BARILLER Jérôme, LEGUAY Amandine, BOYER Jacky, BAILLARGUET Antony

Procurations : BAILLARGUET Antony donne procuration à LIRAUD Sylvain

Secrétaire de séance : Merlier Audrey

Ordre du Jour :

- 1/ Convention Travaux et Participation financière entre le Département Charente Maritime et la commune pour L'Aménagement de la traverse Route Départementale 950.
 - 2/ Etude de Devis Divers
 - 3/ Questions diverses
-

Validation du Procès-verbal de la réunion du 07 octobre 2025:

Madame Le Maire demande s'il y a des observations, des questions concernant la réunion du 07 octobre 2025.

1/ Convention Travaux et Participation financière entre le Département Charente Maritime et la commune pour L'Aménagement de la traverse Route Départementale 950.

Madame le Maire présente au Conseil la convention pour la réalisation des travaux d'aménagement de la traverse du bourg la D 950.

Les travaux consistent à :

- la réduction de la chaussée,
- Aménager la zone de 30km/h de la mairie au carrefour avec la route départementale 219.
- Réalise un plateau surélevé,
- Compléter le réseau d'assainissement pluvial,
- Reconstruire la chaussée.

Le département fera l'avancement du montant total des travaux évalué à 451 262.50 € HT.
La participation communale est estimée à 199 092.38 €HT.

Après délibération, Le Conseil Municipal:

N'Approuve pas la convention pour les travaux relatifs à l'aménagement de la traverse du bourg (route départementale N°950)

Demande plus amples compléments d'informations avant de valider cette convention.

La décision concernant la convention est reportée à la prochaine réunion du Conseil Municipal.



2/ a) Etude de Devis Divers : pour la restauration des tombes :

Madame Le Maire donne la parole à Me Petitpas Véronique qui présente la nécessité de réaliser des travaux sur les deux tombes très vétustes de deux anciens combattant. Plusieurs devis sont présentés à l'ensemble du Conseil Municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (des présents et des pouvoirs), d'accepter le devis de POMPES FUNEBRES ANGERIENNES pour un montant de 1 200€ TTC ; Ainsi que la fourniture de la plaque d'identité pour un montant **environ de 350€ TTC**.

Madame le Maire est autorisée à signer tous documents concernant ces dépenses. Les crédits sont prévus au budget.

2/ b) Etude de Devis Divers : SDEER pour l'extension de l'éclairage public rue des Poirillons

Madame Le Maire donne la parole à Monsieur LIRAUD Sylvain qui présente au Conseil un devis d'éclairage public du Syndicat Départemental d'Electrification Equipement Rural pour l'intersection entre la rue des poirillons et le chemin des sources.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (des présents et des pouvoirs) d'accepter le devis du SDEER Pour un montant de 1 740.57 € HT

Madame le Maire est autorisée à signer tous documents concernant ces dépenses. Les crédits sont prévus au budget.

3/ Questions diverses

- Préparation de noël :

Préparation des sapins de noël et de leur décoration le samedi 6 décembre, à partir de 9h00, avec la participation des habitants volontaires.

Le dimanche 14 décembre aura lieu la fête de noël pour les enfants.

La Séance est levée à 20h20

Madame Le Maire ,

GICQUEL Roseline



Secrétaire de séance ,

MERLIER Audrey

